



## CURRICULUM VITAE

### Karl LAFAURIE

Docteur en droit privé et sciences criminelles – Agrégé des facultés de droit  
Professeur des universités

Né le 1<sup>er</sup> août 1990 à Périgueux (Dordogne)

Nationalité française

Courriel : karl.lafaurie@unilim.fr

Centre de Recherche sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine  
5 rue Felix Éboué  
87031 Limoges Cedex



## - PARCOURS UNIVERSITAIRE -

**2021 : Agrégation** de droit privé et sciences criminelles.

**2018 : Qualification** aux fonctions de maître de conférences en droit privé et sciences criminelles.

**2017 : Doctorat en Droit, spécialité droit privé et sciences criminelles** – Université de Bordeaux.

*Thèse intitulée « La force obligatoire du contrat à l'épreuve des procédures d'insolvabilité », soutenue le 4 décembre 2017 (membres du jury : Monsieur le professeur D. MAZEAUD, Madame le professeur C. SAINT-ALARY-HOUIN, Madame le professeur L. SAUTONIE-LAGUIONIE ; Monsieur le professeur G. WICKER, directeur de la recherche).*

*Premier prix Cyrille Bialkiewicz pour le droit des entreprises en difficulté.*

*Prix Garrigou de l'Académie de législation.*

*Mention du prix de thèse des entreprises de l'Association française des docteurs en droit.*

**2013 : Master 2 Recherche « Droit privé approfondi », branche Droit civil, mention TB** (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

*Mémoire intitulé « La force obligatoire du contrat au regard des procédures d'insolvabilité », récompensé par le prix des Masters 2 du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce.*

**2012 : Master 1 Droit privé général, mention TB** (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

**2011 : Licence de Droit et de science politique, mention TB** (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

**2010 : D.E.U.G. de Droit et de science politique, mention TB** (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

## - STATUTS UNIVERSITAIRES -

**Depuis 2022 : Professeur des universités** (Faculté de droit et des science économiques de Limoges).

**2020-2021 : Maître de conférences** (Faculté de droit et des science économiques de Limoges).

**2019-2020 : Enseignant-chercheur contractuel** (Institut d'administration des entreprises de Caen).

**2018-2019 : Enseignant contractuel** (Faculté de droit et de science politique de Bordeaux).

**2016-2018 : A.T.E.R.** (Faculté de droit et de science politique de Bordeaux).

**2013-2016 : Doctorant contractuel** (Faculté de droit et de science politique de Bordeaux).

# - ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES -

## ◇ RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES

### • Responsabilités actuelles

Depuis sept. 2022 : Directeur des études de la Licence 1 (Antenne de Brive-la-Gaillarde).

Depuis sept. 2022 : Codirecteur de la Licence professionnelle « Droit de l'immobilier ».

Depuis sept. 2022 : Codirecteur du Master « Droit et promotion du patrimoine immobilier ».

### • Responsabilités antérieures

2019-2020 : Coresponsable du Master 2 « Responsable de clientèle professionnelle et agricole », IAE de Caen.

## ◇ COURS :

### • Cours magistraux à la Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges :

- Introduction générale au droit (24h) – L1 Droit.
- Droit des personnes (36h) – L1 Droit (Campus de Brive).
- Droit de la famille (36h) – L1 Droit.
- Droit des entreprises en difficulté (30h) – M1 Droit de l'entreprise, M1 Droit notarial, M1 Droit du patrimoine et de la gestion des conflits familiaux, M1 Droit privé général.
- Droit des entreprises en difficulté approfondi (20h) – M2 Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels.
- Droit notarial des entreprises en difficulté (6h) – M2 Droit notarial.
- Organisation contractuelle des transmissions patrimoniales (12h) – M2 Droit du patrimoine et de la gestion des conflits familiaux
- Régimes matrimoniaux (21h) – M2 Droit et promotion du patrimoine immobilier

### • Cours magistraux en formation continue à l'IAE de Caen :

- Statut juridique et social du dirigeant (6h) – M2 Gestion de patrimoine, Crédit Agricole Normand (IAE de Caen).
- Protection du patrimoine privé du dirigeant (6h) – M2 Gestion de patrimoine, Crédit Agricole Normand (IAE de Caen).
- Fondamentaux de la société civile immobilière (12h) – M1 Ingénierie patrimoniale, BRED (IAE de Caen).
- Utiliser opportunément la société civile immobilière (6h) – M1 Gestion de patrimoine, BPRI (IAE de Caen).
- Droit fiscal des particuliers (12h) – M1 Ingénierie patrimoniale, BRED (IAE de Caen).

### • Cours magistraux à l'École Nationale de la Magistrature :

- Droit des contrats (20h), préparation intégrée de l'ENM.
- Contrats spéciaux (12h), préparation intégrée de l'ENM.
- Régime général de l'obligation (12h), préparation intégrée de l'ENM.
- Présentation générale du droit des biens (1,5h), tutorat auprès des auditeurs.
- Présentation générale des contrats spéciaux (1,5h), tutorat auprès des auditeurs.

- **La prescription** (1,5h), tutorat auprès des auditeurs.

• **Cours à l'Institut national des formations notariales (INFN) :**

- **Technique des liquidations et partages des communautés et successions** (60h) – 1<sup>re</sup> semestrialité du DSN, INFN Paris.

- **Le notaire et l'entreprise en difficulté** (6h) – 4<sup>e</sup> semestrialité du DSN, INFN Caen.

◇ **THÈSES ET AUTRES :**

• **Direction de thèse**

A. DURAND, *L'apport de la liberté contractuelle à la défense des intérêts patrimoniaux des majeurs protégés* (commencée en 2022). Recherche financée par un contrat doctoral. Co-direction avec le Professeur Jean-Marie Plazy.

H. GARAUD, *Le patrimoine successoral* (commencée en 2023). Recherche financée par un contrat doctoral.

• **Soutenances de thèse**

- P. SERRE, *L'éviction de la loi du concours en procédure collective par les garanties*, dir. P.-M. LE CORRE, Université de Nice Côte d'Azur, 2024 (**rapporteur**).

- S. MALEK, *Le traitement juridique des difficultés patrimoniales des personnes physiques. Réflexion sur l'articulation entre le droit des entreprises en difficulté et le droit du surendettement des particuliers*, dir. N. SAUPHANOR-BROUILLAUD et A. REYGROBELLET, Université Paris Nanterre, 2023 (**rapporteur**).

- A. TOURÉ, *Le préjudice collectif des créanciers d'une procédure collective*, dir. C. LEBEL, Université de Besançon, 2023 (**rapporteur**).

- C. KAIGL, *Le surendettement des particuliers à l'épreuve des droits fondamentaux*, dir. N. FRICERO, Université de Nice Côte d'Azur, 2022 (**rapporteur**).

- L. ALZAMEL, *La prescription civile, étude comparée droit français et droit koweïtien*, dir. F. JULIENNE, Université de Bordeaux, 2022 (**rapporteur**).

- A. VANEL, *Les dettes du couple*, dir. B. VAREILLE et G. YILDIRIM, Université de Limoges, 2022 (**examineur**).

- M. VILLAR, *La performance en droit privé : du contrat à un essai de théorie générale*, dir. E. GARAUD, Université de Limoges, 2021 (**examineur**).

• **Soutenances d'habilitation à diriger des recherches**

- M. MARTIN, *La quasi-personnalité. Notions et taxonomie*, dir. B. VAREILLE et R. LAHER, Université de Limoges, 2023 (**rapporteur**).

• **Soutenances de DSN**

- Direction de rapport : 3

- Participations en tant que membre de jury : 5

◇ **FORMATIONS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DU DROIT**

• **Formations auprès des magistrats**

- « *L'entrepreneur individuel et le droit des procédures collectives* » (Direction de la session organisée par l'ENM), Limoges, 14 novembre 2023.

- « *Les plans* » (Participation à la session organisée par l'ENM), Paris, 9 octobre 2023 et le 1<sup>er</sup> octobre 2024

**• Formations auprès des notaires :**

- « *Le logement de l'entrepreneur individuel* », formation dispensée dans le cadre du Congrès des Notaires tenu le 27 septembre 2023, à Deauville.
- « *La vente d'immeuble d'une personne placée en procédure collective* », formation dispensée dans le cadre du Congrès des Notaires tenu le 13 octobre 2022, à Marseille.

**• Formations auprès des avocats :**

- « *Le droit patrimonial de la famille à l'épreuve du nouveau statut de l'entrepreneur individuel* », formation continue des avocats organisée par l'École des avocats Aliénor de Bordeaux, le 10 avril 2024.
- « *Actualités législative et jurisprudentielle du droit des entreprises en difficulté* », formation continue des avocats organisée par l'École des avocats Aliénor de Bordeaux, le 13 mars 2024.
- « *Identifier l'incidence d'une procédure collective sur l'ouverture d'une succession* », formation continue des avocats organisée par l'École des avocats Aliénor de Bordeaux, le 27 avril 2023.
- « *Identifier l'incidence d'une procédure collective sur les rapports patrimoniaux et extrapatrimoniaux dans la famille* », formation continue des avocats organisée par l'École des avocats Aliénor de Bordeaux, le 23 mars 2023.
- « *Identifier l'incidence d'une procédure collective sur la validité et l'efficacité des sûretés constituées avant ou après le jugement d'ouverture* », formation continue des avocats organisée par l'École des avocats Aliénor de Bordeaux, le 23 février 2023.
- « *Le droit des entreprises en difficultés confronté au nouveau statut de l'entrepreneur individuel* », formation continue des avocats organisée par l'École des avocats Aliénor de Bordeaux, le 24 novembre 2022.
- « *Les nouveautés apportées par l'ordonnance du 15/09/2021 - Réforme du droit des entreprises en difficultés* », formation continue des avocats organisée par l'École des avocats Aliénor de Bordeaux, le 9 novembre 2022.

**• Formations auprès des administrateurs et mandataires judiciaires :**

- « *Actualité jurisprudentielle du droit des entreprises en difficulté* », formation dispensée dans le cadre de l'Institut de formation des praticiens des procédures collectives, le 15 novembre 2024, à La Rochelle.
- « *Le droit des procédures collectives confronté aux contraintes environnementales* », formation dispensée dans le cadre de l'Institut de formation des praticiens des procédures collectives, le 5 avril 2024, à Biarritz.
- « *Procédures collectives et droit notarial : regards croisés* », formation dispensée dans le cadre de l'Institut de formation des praticiens des procédures collectives, le 17 novembre 2023, à Sarlat-La-Canéda.

# - ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES -

## ◇ RESPONSABILITÉS ÉDITORIALES

### • Direction scientifique de revue

- Depuis 2022 : Codirecteur scientifique de la revue *Actualité des procédures collectives civiles et commerciales* (LexisNexis).

### • Chronique

- Depuis septembre 2024 : Cotitulaire de la chronique « Droit des sociétés » (biannuelle) à la revue *La semaine juridique – édition Entreprise* (LexisNexis)

- Depuis 2022 : Titulaire de la chronique « Plans » (quadrimestrielle) à la *Revue des procédures collectives civiles et commerciales* (LexisNexis)

## ◇ PUBLICATIONS

### • Ouvrages

1) *La force obligatoire du contrat à l'épreuve des procédures d'insolvabilité*, thèse Bordeaux, 2017 : LGDJ, coll. « Bibliothèque de droit privé », tome 595, 2020, préf. G. WICKER.

2) K. LAFAURIE et A. RIVET (dir.), *Résilience – Rebond des TME et PME en difficulté : faut-il sauver l'entreprise à tout prix ?* L'Harmattan, 2023.

3) X. BRÉDART, K. LAFAURIE, M. LAKHAL, É. SÉVERIN (dir.), *Sixième Colloque Interdisciplinaire sur la Défaillance d'Entreprise (C.I.D.E.) – Les éclairages réciproques du droit et des sciences de gestion sur les concepts de la défaillance entrepreneuriale* : L'Harmattan, 2024.

4) *Code des sociétés et autres groupements* : LexisNexis, 2024, collaboration à l'ouvrage dirigé par F. DEBOISSY et G. WICKER (mise à jour annuelle depuis 2021).

### • Chapitres d'ouvrages

#### - *Droit de l'insolvabilité*

1) « La compensation en droit des entreprises en difficulté », in *Régime général des obligations et droit des entreprises en difficulté*, dir. D. BOUTSANI et B. FERRARI : Dalloz, coll. « Thèmes et commentaires », 2025, à paraître.

2) « La vente d'immeuble par une personne faisant l'objet d'une procédure d'insolvabilité », in *Vente immobilière* : Francis Lefebvre, coll. « Memento Pratique », 2024, 16 p. (mise à jour annuelle depuis 2023).

3) « Incidences des procédures collectives sur les successions », in B. VAREILLE (dir.), *Successions et libéralités* : Francis Lefebvre, coll. « Memento Pratique », 2024 (mise à jour annuelle depuis 2022), 26 p.

4) « Introduction : regards d'un juriste sur les notions de résilience et de rebond des TPE et PME », in K. LAFAURIE et A. RIVET (dir.), *Résilience – Rebond des TME et PME en difficulté : faut-il sauver l'entreprise à tout prix ?* L'Harmattan, 2023, 9 p.

5) « Articulation du statut de l'entrepreneur avec les procédures collectives », in N. JULIAN et J.-F. HAMELLIN (dir.), *L'entrepreneur individuel* : LGDJ, 2022, 69 p.

### ***- Droit patrimonial***

6) « Introduction. À la recherche d'une définition du patrimoine numérique. Regards du juriste », in *Patrimoine numérique et droit patrimonial de la famille*, dir. G. YILDIRIM : Dalloz, coll. « Thèmes et commentaires », 2024, p. 5-19.

7) « Les remises de dettes », in *Recherches sur les modes d'extinction de l'obligation*, dir. L. ANDREU et M. MIGNOT : L'Harmattan, 2024, p. 76-105.

### ***• Fascicules d'encyclopédies***

#### ***- Droit de l'insolvabilité***

1) « Divorce et procédures collectives » : *J-Cl. Divorce*, 2024, à paraître.

2) « Sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires – Situation des créanciers – Compensation » : *J-Cl. Procédures collectives*, fasc. 2372, 2022, avec R. LOIR.

3) « Sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires – Situation du vendeur de meubles – Clause de réserve de propriété » : *J-Cl. Procédures collectives*, fasc. 2545, 2022, avec P. CROCQ (†).

#### ***- Droit du patrimoine***

4) « Insaisissabilité des immeubles non professionnels de l'entrepreneur individuel » : *J-Cl. Commercial*, 2024, à paraître.

5) « Mandats successoraux – Le mandat à effet posthume » : *J-Cl. Code civil*, art. 812 à 812-7, fasc. 70, 2021, avec G. WICKER.

6) « Mandats successoraux – Mandat conventionnel et mandat judiciaire » : *J-Cl. Code civil*, art. 813 à 814-1, fasc. 80, 2021, avec G. WICKER et J.-C. PAGNUCCO.

### ***• Articles***

#### ***- Droit de l'insolvabilité***

1) « D'une clôture à l'autre : la vie de l'entreprise après l'arrêt du plan et l'achèvement de son exécution » : *BJE* janv. 2024, p. 74.

2) « Droit du surendettement des particuliers et consumérisme », in *La loyauté en droit économique. Mélanges en l'honneur du doyen Yves Picod* : Dalloz, 2023.

3) « Le traitement des difficultés du professionnel surendetté : quelle harmonie entre le patrimoine personnel et le patrimoine professionnel ? » : *Revue des procédures collectives* sept. 2023, dossier 44, p. 32.

4) « La vente d'immeuble d'une personne placée en procédure collective » : *Actualité juridique droit immobilier (Dalloz)*, 2023, p. 18 (également publié à la revue *Solution Notaire Hebdo* 22 déc. 2022, inf. 12, p. 19).

5) « L'après-procédure collective pour les garants du débiteur » : *Revue des procédures collectives* juill. 2022, dossier 24, p. 38.

6) « Les intérêts contradictoires des créanciers dans les procédures collectives » : *Revue Lamy Droit des Affaires* juill.-août 2022, supplément au n°183, p. 4.

7) « L'altération des principes directeurs du droit des contrats par l'impératif de pérennité de l'entreprise », in G. BARGAIN et F. JURIEDIEU (dir.), *La pérennité de l'entreprise* : LexisNexis, 2022.

- 8) « Y a-t-il du nouveau au sujet du sort de la caution d'un débiteur libéré de ses dettes ? » *Actualité des procédures collectives* janv. 2022, n°1, p. 1.
- 9) « Point d'étape sur le droit « de crise » des entreprises en difficulté actuellement en vigueur » : *APC* mai 2021, n° 10, p. 1.
- 10) « Les dettes professionnelles du particulier en rétablissement personnel : avancée à petits pas pour le rebond économique » : *RPC* sept. 2020, n° 5, étude 23, p. 10.
- 11) « Contrainte des créanciers dans le régime de crise de la conciliation : présent et avenir » : *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* juill.-août 2020, p. 72.
- 12) « Retour et projection sur le sort de la clause de réserve de propriété en cas d'effacement de dette » : *Droit et patrimoine*, avr. 2019, n° 290, p. 13.
- 13) « Aspects de droit des sociétés » (directive du 20 juin 2019 relative aux cadres de restructuration préventive, à la remise de dettes et aux déchéances, et aux mesures à prendre pour augmenter l'efficacité des procédures en matière de restructuration, d'insolvabilité et de remise de dettes) : *Actualité des procédures collectives civiles et commerciales*, LexisNexis, sept. 2019, n° 14, p 6.
- 14) « Réitération de promesse synallagmatique de vente par acte authentique et dessaisissement » : *BJE* juill.-août 2019, p. 9.

#### **- Droit du patrimoine**

- 15) « Le statut de l'usufruitier de parts sociales après l'exclusion de sa qualité d'associé » : *Droit & Patrimoine*, avr. 2024, p. 23
- 16) « Le mandat, instrument juridique approprié à l'entretien de l'animal d'autrui ? » : *Revue semestrielle de droit animalier* 2023-2, en ligne.
- 17) Les propositions de la deuxième commission du 118<sup>e</sup> congrès : une ingénierie notariale de l'entreprise, toujours au service de l'homme : *JCP N* 2022, n° 48, hors-série, 10007.
- 18) « Les conséquences juridiques du décès de l'entrepreneur individuel après la loi du 14 février 2022 » : *Solution Notaire Hebdo* 23 juin 2022, inf. 12, p. 15.
- 19) « Le régime fiscal de la tontine peut-il résister à la fragilisation des présomptions irréfragables ? » : *Ingénierie patrimoniale*, 2020, n° 2, p. 147.
- 20) « Clauses abusives : l'articulation de l'article 1171 du Code civil avec les textes spéciaux » : *JCP E* 2017, 1453.
- 21) « L'appréciation de la faute et des manquements en droit de la responsabilité civile » in *L'appréciation de la faute et des manquements contractuels : Cahiers de jurisprudence d'Aquitaine et Midi-Pyrénées*, n° spécial, 2017, p. 35-49.

#### **• Notes sous arrêts**

##### **- Observations et notes sous arrêts en droit des procédures collectives**

À l'Actualité des procédures collectives civiles et commerciales (LexisNexis) :

- 1) « L'acte de cession de fonds de commerce ne peut déroger aux conditions fixées par l'autorisation donnée par le juge-commissaire », note sous Cass. com., 2 oct. 2024, n° 23-16.325 : *APC* nov. 2024, alerte 219.
- 2) « Opposabilité de l'insaisissabilité des droits d'un époux sur un bien indivis aux créanciers de l'autre époux ne bénéficiant pas de l'insaisissabilité », note sous Cass. com., 11 sept. 2024, n° 23-

17.721 : *APC* oct. 2024, alerte 186.

3) « Maintien de l'insaisissabilité de droit de la résidence principale après la cessation d'activité de l'entrepreneur individuel », note sous Cass. com., 11 sept. 2024, n° 22-13.482 : *APC* oct. 2024, alerte 185

4) « La déclaration du débiteur pour le compte du créancier ne vaut pas reconnaissance du bien-fondé de la créance », note sous Cass. com., 23 mai 2024, n° 23-12.133 et 23-12.134 : *APC* juin 2024, alerte 136.

5) « Irrecevabilité d'une action en résiliation du contrat pour défaut de paiement après la clôture pour insuffisance d'actif », note sous Cass. com., 2 mai 2024, n° 22-22.217 : *APC* juin 2024, alerte 144.

6) « Le créancier omis de la liste de l'article L. 622-6 du Code de commerce mais mentionné a posteriori par le débiteur au mandataire judiciaire peut-il être relevé de forclusion ? », note sous Cass. com., 27 mars 2024, n° 22-21.016 : *APC* avr. 2024, alerte 95.

7) « Application d'une procédure de surendettement à un entrepreneur retiré », note sous TJ Lille, 12 mars 2024, n° 23/09790 : *APC* avr. 2024, alerte 92.

8) « Naissance de la créance de recours au jour de la souscription de la garantie financière professionnelle », note sous Cass. com., 7 févr. 2024, n° 22-21.052 : *APC* mars 2024, alerte 55.

9) « Confusion des patrimoines de l'entrepreneur individuel », note sous CA Reims, 1re ch., 19 sept. 2023, n° 23/00471 : *APC* févr. 2024, n° 4, alerte 43.

10) « Le créancier auquel l'insaisissabilité de la résidence principale est inopposable reste soumis à la non-reprise des poursuites », note sous Cass. com., 17 janv. 2024, n° 22-20.185 : *APC* févr. 2024, n° 4, alerte 50.

11) « Exercice du droit de retrait du sociétaire d'une caisse de crédit agricole en liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 22 nov. 2023, n° 22-17.691 : *APC* déc. 2023, n° 20, alerte 263.

12) « Disparition de la cause de fin de non-recevoir de l'action en paiement contre la caution personne physique », note sous Cass. com., 22 nov. 2023, n° 22-18.766 : *APC* déc. 2023, n° 20, alerte 262.

13) « Admission de l'action visant le constat de l'acquisition d'une clause résolutoire antérieurement au jugement d'ouverture », note sous Cass. com., 13 sept. 2023, n° 22-12.047 : *APC* sept. 2023, n° 16, alerte 211.

14) « Vente, par le donataire, de la chose donnée par le débiteur dessaisi : quelle action pour le liquidateur ? », note sous Cass. com., 13 sept. 2023, n° 22-10.249 : *APC* sept. 2023, n° 16, alerte 213.

15) « La taxe foncière n'est pas née pour les besoins de la vie courante du débiteur », note sous Cass. com., 24 mai 2023, n° 21-16.004 : *APC* juin 2023, n° 12, alerte 151.

16) « Droit propre du débiteur de se défendre sur le recours formé contre une décision fixant une créance après reprise d'instance », note sous Cass. com., 24 mai 2023, n° 21-22.398 : *APC* juin 2023, n° 12, alerte 153.

17) « Interdiction du paiement de la créance d'une partie civile issue d'un fait commis avant l'ouverture de la procédure collective », note sous Cass. crim., 10 mai 2023, n° 21-20.655 : *APC* juin 2023, n° 11, alerte 135.

18) « Exigence du respect des clauses d'agrément incluses dans le bail commercial en cas de cession du fonds de commerce en liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 19 avr. 2023, n° 21-20.655 : *APC* avr. 2023, n° 9, p. 5.

19) « (Im)précisions sur l'objet de la contestation de la créance déclarée », note sous Cass. com.,



29 mars 2023, n° 21-20.452 : *APC* avr. 2023, n° 8, p. 3.

20) « Caractérisation et portée d'une modification de fondement d'une créance déclarée : une illustration avec la clause pénale et la responsabilité contractuelle », note sous Cass. com., 8 mars 2023, n° 21-22.354 : *APC* mars 2023, n° 7, p. 3.

21) « Précisions sur le point de départ et le moment d'appréciation du délai de 3 mois de l'article L. 622-14, alinéa 3 », note sous Cass. com., 18 janv. 2023, n° 21-15.576 : *APC* févr. 2023, n° 4, p. 5.

22) « Le paiement après le délai de 3 mois de l'article L. 622-14, alinéa 3, mais avant le dépôt de la requête du bailleur fait obstacle à la résiliation du bail », note sous CA Paris, pôle 5, ch. 9, 22 sept. 2022, n° 21/14862 : *APC* oct. 2022, n° 17, p. 3.

23) « L'admission de la compensation des dettes dans la procédure de surendettement », note sous Cass. civ. 2°, 30 juin 2022, n° 21-10.272 : *APC* oct. 2022, n° 17, p. 7.

24) « Spécificité du relevé de forclusion d'un créancier titulaire d'une sûreté publiée », note sous CA Colmar, 1<sup>re</sup> ch. civ., 27 avr. 2022, n° 20/02008 : *APC* sept. 2022, n° 15, p. 4.

25) « La résolution d'un contrat pour inexécution d'une obligation de livraison et ses suites », note sous Cass. com., 15 juin 2022, n° 21-10.802 et 21-12.358 : *APC* sept. 2022, n° 15, p. 6.

26) « La transaction, fait générateur d'une créance postérieure privilégiée », note sous Cass. com., 23 mars 2022, n° 20-22.284 : *APC* avr. 2022, n° 8, p. 3.

27) « Pas de droit de préemption pour le preneur à bail commercial dans le cadre de la cession de gré à gré en liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 23 mars 2022, n° 20-19.174 : *APC* avr. 2022, n° 8, p. 5.

28) « Caractérisation de l'impossibilité manifeste de redressement, condition d'ouverture de la liquidation judiciaire », note sous CA Paris, pôle 5, chambre 9, 17 févr. 2022, n° RG 21/12954 : *APC* mars 2022, n° 6, p. 3.

29) « Absence de dessaisissement pour l'action en réduction d'une donation-partage », note sous Cass. com., 2 mars 2022, n° 20-20.173 : *APC* mars 2022, n° 6, p. 5.

30) « Conditions d'une nouvelle extension de procédure après la résolution d'un plan », note sous Cass. com. 8 déc. 2021, n° 20-17.766 : *APC* janv. 2022, n° 2, p. 2.

31) « L'action en responsabilité engagée par un associé contre un tiers est subordonnée à l'existence d'un préjudice personnel et distinct de celui subi par la société », note sous Cass. com. 4 nov. 2021, n° 19-12.342 : *APC* janv. 2022, n° 2, p. 5.

32) « Point de départ du délai de la tierce opposition à la décision de report de la date de cessation des paiements », note sous Cass. com. 17 juin 2020, n° 18-25262 : *APC* sept. 2020, n° 14, p. 6.

33) « L'application de la responsabilité pour insuffisance d'actif et de l'interdiction de gérer au représentant permanent d'une société dirigeante », note sous Cass. com. 8 janv. 2020, n° 18-1502 : *APC* févr. 2020, n° 4, p. 5.

*À la Revue des procédures collectives civiles et commerciales (LexisNexis) :*

34) « Contrôle du respect du meilleur intérêt dans le plan adopté par les classes de parties affectées », note sous CA Versailles, ch. com. 3-2, 21 mai 2024, n° 23/06737 : *RPC* nov.-déc. 2024, à paraître.

35) « La violation d'une inaliénabilité décidée dans le plan n'emporte pas résolution dudit plan », note sous Cass. com., 2 mai 2024, n° 22-22.968 : *RPC* nov.-déc. 2024, à paraître

36) « La charge de restitution de quotas d'émission de gaz à effet de serre est transmise au cessionnaire », note sous TA Orléans, 14 mars 2024, n° 2101497 : *RPC* nov.-déc. 2024, à paraître

- 37) « Résiliation d'un contrat cédé au cessionnaire en raison de l'inexécution d'une obligation antérieure reprise par celui-ci », note sous Cass. com., 2 mai 2024, n° 23-10.823 : *RPC* nov.-déc. 2024, à paraître
- 38) « De quelques difficultés relatives à la composition des classes de parties affectées », note sous CA Versailles, 13e ch., 22 juin 2023, n° 23/03276 : *RPC* mai-juin 2024, comm. 51.
- 39) « Assimilation du vote de la classe des détenteurs de capital et de la décision du tribunal à une décision d'assemblée générale », note sous CA Paris, pôle 5, ch. 7, 9 nov. 2023, n° 23/09249 : *RPC* mai-juin 2024, comm. 52.
- 40) « Qualification et portée de l'engagement d'un tiers de payer à première demande les échéances du plan non honorées », note sous Cass. com., 13 mars 2024, n° 22-15.438 : *RPC* mai-juin 2024, comm. 53.
- 41) « Pas de privilège de l'article L. 622-17 pour les créances nées après l'arrêté du plan de continuation », note sous Cass. com., 6 mars 2024, n° 22-23.993 : *RPC* mai-juin 2024, comm. 54.
- 42) « Le plan de sauvegarde de la société absorbée devient-il celui de la société absorbante ? », note sous CA Paris, pôle 5, ch. 8, 24 oct. 2023, n° 23/03698 : *RPC* janv.-févr. 2024, comm. 1.
- 43) « Nomination d'un mandataire ad hoc pour la mise en œuvre d'un coup d'accordéon après l'arrêté du plan », note sous Cass. com., 22 nov. 2023, n° 22-16.362 : *RPC* janv.-févr. 2024, comm. 2.
- 44) « Sort de l'instance en admission des créances après la résolution du plan non suivie de l'ouverture d'une procédure collective », note sous Cass. com., 25 oct. 2023, n° 22-13.185 : *RPC* janv.-févr. 2024, comm. 3.
- 45) « La paralysie des droits contre la caution personne physique ne porte pas atteinte au droit fondamental à agir du créancier », note sous Cass. com., 14 juin 2023, n° 21-24.018 : *RPC* sept.-oct. 2023, comm. 77, p. 12.
- 46) « Situation du titulaire d'un droit de suite sur un fonds de commerce objet exclusif du plan de cession du tiers détenteur », note sous Cass. com., 14 juin 2023, n° 21-15.864 : *RPC* sept.-oct. 2023, comm. 78, p. 14.
- 47) « Résolution d'un plan de cession pour non-respect par le cessionnaire de ses engagements économiques et sociaux », note sous CA Chambéry, 1<sup>re</sup> ch., 23 mai 2023, n° 22/01754 : *RPC* sept.-oct. 2023, comm. 79, p. 15.
- 48) « Recevabilité de la tierce opposition de l'associé contre le plan désignant un mandataire ad hoc par application de l'article L. 631-9-1 C. com », note sous Cass. com., 8 févr. 2023, n° 21-14.189 : *RPC* mai-juin 2023, comm. 48, p. 8.
- 49) « Maintien de l'effet interruptif de la déclaration de créance à l'égard de la caution jusqu'à l'achèvement du plan de redressement », note sous Cass. com., 23 nov. 2022, n° 21-13.386 : *RPC* mai-juin 2023, comm. 49, p. 9.
- 50) « Force obligatoire des clauses relatives aux charges de baux repris par le cessionnaire », note sous Cass. civ. 3e, 16 nov. 2022, n° 21-10.016 : *RPC* mai-juin 2023, comm. 50, p. 11.
- 51) « Maintien de la suspension des poursuites individuelles pendant l'exécution du plan de sauvegarde », note sous Cass. com., 7 sept. 2022, n° 20-20.404 et 20-20.538 : *RPC* janv.-févr. 2023, com. 5, p. 37.
- 52) « Le passif né durant l'exécution du plan est soumis au droit commun », note sous Cass. com., 26 oct. 2022, n° 21-13.474 : *RPC* janv.-févr. 2023, com. 6, p. 38.

- 53) « Tierce opposition du créancier omis du plan contre le jugement constatant l'achèvement de son exécution », note sous Cass. com., 14 sept. 2022, n° 21-11.937 : *RPC* janv.-févr. 2023, com. 7, p. 39.
- 54) « Créances antérieures déclarées : tout dans le plan, rien en dehors dans le plan », note sous Cass. com., 18 mai 2022, n° 19-25.796 : *RPC* sept.-oct. 2022, com. 78, p. 26.
- 55) « Portée de l'engagement relatif au maintien de l'emploi sans mention de durée », note sous Cass. com., 2 févr. 2022, n° 19-19.525 : *RPC* sept.-oct. 2022, com. 79, p. 28.
- 56) « Irrecevabilité de la tierce opposition d'un créancier contre le jugement arrêtant un plan de sauvegarde », note sous Cass. com., 16 juin 2021, n° 19-25.153 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 26, p. 37.
- 57) « Substitution de garanties décidée dans un plan de sauvegarde organisant la cession isolée d'actifs », note sous Cass. com., 20 oct. 2021, n° 20-20.810 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 27, p. 38.
- 58) « Invocabilité des dispositions du plan par les cautions et application de la loi dans le temps », note sous Cass. com., 10 mars 2021, n° 19-16.816 et 19-17.154 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 28, p. 39.
- 59) « Effet suspensif du plan de continuation pour la prescription des créances », note sous Cass. com., 5 mai 2021, n° 19-23.986 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 29, p. 40.
- 60) « La reprise des poursuites du créancier impayé à l'issue du plan non résolu », note sous Cass. com., 5 mai 2021, n° 19-23.986 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 30, p. 41.
- 61) « L'absence d'acceptation implicite du créancier pour la modification du plan avant la réforme du 15 septembre 2022 », note sous Cass. com., 29 sept. 2021, n° 20-10.436 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 31, p. 42.
- 62) « La cessation de l'activité ne justifie pas nécessairement la résolution du plan », note sous Cass. com., 2 févr. 2022, n° 20-20.199 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 32, p. 43.
- 63) « Le défaut de respect du plan n'établit pas à lui seul la cessation des paiements », note sous Cass. com., 2 juin 2021, n° 20-14.101 : *RPC* mars-avr. 2022, com. 33, p. 44.

*Au Bulletin Joly Entreprises en difficulté (Lexextenso éditions) :*

- 64) « Revirement sur le sort du compte courant du débiteur en liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 11 sept. 2024, n° 23-12.695 : *BJE* nov. 2024, à paraître.
- 65) « Inexécution du bail commercial après l'ouverture de la procédure collective : une résiliation de plein droit vidée de sa substance ! » : *BJE* nov. 2024, à paraître.
- 66) « Faute du commissaire à l'exécution du plan dans le compte rendu de l'exécution complète du plan », note sous Cass. com., 2 mai 2024, n° 22-21577 : *BJE* juill. 2024, p. 12.
- 67) « Admission de la créance d'intérêts majorés à titre de pénalité de retard », note sous Cass. com., 7 févr. 2024, n° 22-17885 : *BJE* mai 2024, p. 21.
- 68) « Poursuites contre un associé personne physique d'une SNC en redressement judiciaire », note sous CA Aix-en-Provence, 3e et 4e ch. réunies, 7 sept. 2023, n° 19/08912 : *BJE* mars 2024, p. 33.
- 69) « Une interruption de prescription à rallonge à l'égard de la caution par l'effet de la déclaration de créance », note sous Cass. com., 25 oct. 2023, n° 22-18680 : *BJE* janv.-févr. 2024, p. 17.
- 70) « Dénaturation d'une clause d'indemnisation forfaitaire visant précisément la décision de non-continuation d'un contrat en cours », note sous Cass. com., 5 juill. 2023, n° 22-12.192 : *BJE* nov.-déc. 2023, p. 27.

- 71) « Exclusion des coobligés non conventionnels des mesures bénéficiant aux garants personnes physiques », note sous Cass. com., 14 juin 2023, n° 21-21330 : *BJE* sept.-oct. 2023, p. 8
- 72) « Continuation d'un contrat en cours et dette antérieure à exécution échelonnée », note sous Cass. com., 19 avr. 2023, n° 21-21692 : *BJE* juill.-août 2023, p. 30.
- 73) « Déclaration de créance par le débiteur : un parcours de santé pour le créancier ? », note sous Cass. com., 8 févr. 2023, n° 21-19.330 : *BJE* mai-juin 2023, p. 20.
- 74) « L'interdiction des paiements comme fondement de la paralysie de sanctions non contractuelles : l'exemple de l'avocat débiteur de la Caisse nationale des barreaux », note sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 26 oct. 2022, n° 21-10.938 : *BJE* janv.-févr. 2023, p. 18.
- 75) « Renonciation tacite à la résiliation du bail commercial pour défaut de paiement des loyers postérieurs au jugement d'ouverture », note sous Cass. com., 5 oct. 2022, n° 21-11.759 : *BJE* nov.-déc. 2022, p. 15.
- 76) « Une fenêtre de tir étroite pour les clauses d'indemnisation forfaitaire des contrats en cours ? », note sous Cass. com., 29 juin 2022, n° 21-11.674 : *BJE* sept.-oct. 2022, p. 8.
- 77) « Inéligibilité de principe d'un membre de GAEC à une procédure collective », note sous Cass. com., 26 déc. 2021, n° 20-18.344 : *BJE* mai-juin 2022, p. 20.
- 78) « L'inefficacité de la transaction conclue sous condition suspensive d'autorisation du juge-commissaire », note sous Cass. com., 20 oct. 2021, n° 20-16.231 : *BJE* janv.-févr. 2022, p. 25.
- 79) « L'inefficacité de la transaction conclue sous condition suspensive d'autorisation du juge-commissaire », note sous Cass. com., 21 janv. 2021, n° 19-20.076 : *BJE* mai-juin 2021, p. 20.
- 80) « L'ordre public du bail d'habitation comme limite au régime (d'ordre public) des contrats en cours » note sous Cass. com., 7 octobre 2020, n° 19-10.685 : *BJE* janv.- févr. 2021, p. 22.
- 81) « Précisions sur les droits du créancier en cas de défaut de déclaration de créance », note sous Cass. com., 9 sept. 2020, n° 19-10206 : *BJE* nov.-déc. 2020, p. 21.
- 82) « La possible compensation de créances non connexes dans une procédure collective », note sous Cass. com., 1<sup>er</sup> juill. 2020, n° 18-25487 : *BJE* sept.-oct. 2020, p. 31.
- 83) « Défaut de responsabilité du mandataire-liquidateur dans la poursuite d'un bail », note sous Cass. com., 5 févr. 2020, n° 18-21529 : *BJE* juill.-août 2020, p. 12.
- 84) « La caution face à la reprise des échéances futures d'un prêt par le cessionnaire d'un bien grevé de sûreté », note sous Cass. com., 8 janv. 2020, n° 18-21925 : *BJE* mai-juin 2020, p. 22.
- 85) « Interprétation d'une offre de reprise d'un bail commercial », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-18833 : *BJE janv.-févr.* 2020, p. 31.
- 86) « Portée de la résiliation d'un contrat prononcée par le juge-commissaire en cas d'interdépendance contractuelle », note sous Cass. com., 11 sept. 2019, n° 18-11401 : *BJE nov.-déc.* 2019, p. 19.
- 87) « Articulation du régime des contrats en cours avec les clauses prévoyant une indemnité de résiliation », note sous Cass. com., 15 mai 2019, n° 18-14352 : *BJE* sept.-oct. 2019, p. 15.
- 88) « D'utiles rappels sur la compensation d'une créance non encore admise », note sous Cass. com., 3 avr. 2019, n° 17-28463 : *BJE* juill.-août 2019, p. 36.
- 89) « Défaut de responsabilité de l'administrateur dans la demande de prolongation du délai d'option », note sous Cass. com., 16 janv. 2019, n° 17-25792 : *BJE* mai-juin 2019, p. 20.
- 90) « La résiliation du bail prononcée en dépit d'un effacement de dettes », obs. sous Cass. civ. 2<sup>e</sup>, 10 janv. 2019, n° 17-21774 : *BJE* mars-avr. 2019, p. 42.

91) « L'obligation de garantie de paiement du maître de l'ouvrage exclue des mesures de paralysie de la procédure collective », obs. sous Cass. com., 10 oct. 2018, n° 17-18547 : *BJE* nov.-déc. 2018, p. 434.

*À l'Essentiel du droit des entreprises en difficulté (Lextenso éditions)*

92) « Application d'une clause d'indemnité de clôture de compte en cas de résiliation de la convention par l'administrateur », note sous Cass. com., 3 juill. 2024, n° : 23-13169 : *LEDEN* oct. 2024, p. 4.

93) « Incompétence du tribunal de la procédure pour traiter de la demande de l'affactureur du débiteur contre un tiers », note sous Cass. com., 3 juill. 2024, n° 23-11414 : *LEDEN* sept. 2024, p. 3.

94) « Absence de limitation de l'effacement aux dettes déclarées dans le rétablissement personnel », note sous CE, 5e et 6e ch. réunies, 31 mai 2024, n° 465197 : *LEDEN* juill. 2024, p. 2.

95) « Recours personnel de la caution contre le débiteur bénéficiant d'un plan de surendettement », note sous Cass. 1re civ., 4 avr. 2024, n° 22-18822 : *LEDEN* juin 2024, p. 2.

96) « Constitutionnalité du traitement particulier des contrats financiers en cours », note sous Cass. com., QPC, 6 mars 2024, n° 23-40023 : *LEDEN* avr. 2024, p. 3.

97) « Invalidité de la clause de divisibilité dans les ensembles contractuels incluant une location financière », note sous Cass. com., 10 janv. 2024, n° 22-20466 : *LEDEN* mars 2024, p. 3.

98) « Effet de l'ouverture d'une procédure de surendettement sur le cours de la prescription d'une créance assortie d'un titre exécutoire », note sous Cass. 2e civ., 8 févr. 2024, n° 22-14528 et 23-17744 : *LEDEN* mars 2024, p. 2.

99) « Rétablissement personnel : effacement des dettes nées entre la décision de recevabilité et la décision d'orientation », note sous Cass. 2e civ., 23 nov. 2023, n° 22-11535 : *LEDEN* janv. 2024, p. 2.

100) « L'effacement de dettes fait obstacle à toute action en paiement », note sous Cass. 2e civ., 26 oct. 2023, n° 22-16448 : *LEDEN* déc. 2023, p. 2.

101) « L'effacement de la créance de répétition de l'indu commandé par sa date de naissance », note sous Cass. 2e civ., 16 nov. 2023, n° 21-25567 : *LEDEN* déc. 2023, p. 2.

102) « Cantonnement du montant des créances admises à celui dû au jugement d'ouverture », note sous Cass. com., 5 juill. 2023, n° 22-10.104 : *LEDEN* sept. 2023, p. 3.

103) « L'effacement possible des dettes tenant à un versement indu de RSA », note sous CE, 1re-4e ch. réunies, 12 mai 2023, n° 46.1606 : *LEDEN* juill. 2023, p. 4.

104) « Identification des dettes effacées à la clôture du rétablissement professionnel », note sous Cass. com., 19 avr. 2023, n° 21-19.743 : *LEDEN* juin 2023, p. 2.

105) « Rôle d'un prêt familial dans l'appréciation de la cessation des paiements », note sous Cass. com., 14 déc. 2022, n° 21-17.706 : *LEDEN* févr. 2023, p. 3.

106) « La convention d'arbitrage n'est pas un contrat en cours », note sous Cass. com., 23 nov. 2022, n° 21-10.614 : *LEDEN* févr. 2023, p. 4.

107) « L'effet de purge de l'interdiction des paiements sur le débiteur de cotisations sociales », note sous Cass. 2e civ., 1er déc. 2022, n° 21-11997 : *LEDEN* janv. 2023, p. 3.

108) « L'abus du droit d'agir en responsabilité pour insuffisance d'actif du liquidateur », note sous Cass. com., 14 sept. 2022, n° 21-15381 : *LEDEN* oct. 2022, p. 5.

- 109) « Effets de la caducité de l'accord de conciliation sur les sûretés consenties dans son cadre », note sous CA Reims, ch. civ., 1<sup>re</sup> sect., 5 avr. 2022, n° 21/00822 : *LEDEN* oct. 2022, p. 2.
- 110) « Inopposabilité d'une clause attributive de compétence au liquidateur », note sous Cass. com., 9 juin 2022, n° 20-23509 : *LEDEN* sept. 2022, p. 3.
- 111) « Application des intérêts majorés d'un prêt supérieur à un an », note sous CA Lyon, 3e ch. A, 14 avr. 2022, n° 21/05608 : *LEDEN* juin 2022, p. 3.
- 112) « La tierce opposition, toujours seul recours contre les dispositions patrimoniales du divorce du débiteur », note sous Cass. com., 20 oct. 2021, n° 20-10.710 : *LEDEN*, déc. 2021, p. 3.
- 113) « Effet interruptif de prescription de la déclaration de créance à l'égard du codébiteur solidaire », note sous Cass. com., 30 juin 2021, n° 20-14.606 : *LEDEN*, sept. 2021, p. 5.
- 114) « Absence d'exigence d'un lien de causalité entre l'omission du débiteur et la tardiveté de la déclaration de créance », note sous Cass. com., 16 juin 2021, n° 19-17.186 : *LEDEN*, juill. 2021, p. 3.
- 115) « Action directe du liquidateur contre l'assureur du dirigeant condamné pour insuffisance d'actif », note sous Cass. com., 10 mars 2021, n° 19-12825 et 19-17066 : *LEDEN*, juin 2021, p. 5.
- 116) « Une meilleure justification de la paralysie des clauses de blocage de comptes nantis », note sous T. com., Nanterre, 8e ch., 25 mars 2021, n° 2020L03281 : *LEDEN*, mai 2021, p. 5.
- 117) « Application des dispositions du plan aux cautions engagées avant 2005 », note sous Cass. com., 10 mars 2021, n° 19-16816 et 19-17154 : *LEDEN* avr. 2021, p. 3.
- 118) « La créance conditionnelle a pour fait générateur le contrat », note sous Cass. com., 20 janv. 2021, n° 19-18563 : *LEDEN* avr. 2021, p. 4.
- 119) « Droits des créanciers impayés après l'arrivée du terme d'un plan de continuation », note sous Cass. com., 6 janv. 2021, n° 19-21830 : *LEDEN* févr. 2021, p. 5.
- 120) « Limites à la revendication du prix d'un bien vendu avec réserve de propriété », note sous Cass. com., 9 déc. 2020, n° 19-16542 : *LEDEN* févr. 2021, p. 4.
- 121) « Responsabilité du liquidateur en raison de la vente d'un actif revendiqué », note sous Cass. com., 12 nov. 2020, n° 19-10419 : *LEDEN* janv. 2021, p. 5.
- 122) « Pas d'arrêt des voies d'exécution contre une caution réelle en procédure collective », note sous Cass. com., 25 nov. 2020, n° 19-11525 : *LEDEN* janv. 2021, p. 2.
- 123) « La clôture pour extinction du passif fait cesser la confusion de patrimoines », note sous Cass. com., 21 oct. 2020, n° 19-15.545 : *LEDEN* déc. 2020, p. 4.
- 124) « Reprise d'une liquidation judiciaire pour l'exécution forcée d'une action déjà engagée », note sous Cass. com., n° 19-14.894 : *LEDEN* déc. 2020, p. 3.
- 125) « Charge de la preuve de l'état de cessation des paiements », note sous 23 sept. 2020, n° 18-26143 : *LEDEN*, nov. 2020, p. 2.
- 126) « Limites de l'interdiction des poursuites durant la période d'observation », note sous 7 oct. 2020, n° 19-14422 : *LEDEN*, nov. 2020, p. 3.
- 127) « Distinction de la perte de chance du succès d'une action et du recouvrement d'une créance », note sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 9 sept. 2020, n° 19-19351 : *LEDEN* oct. 2020, p. 3.
- 128) « Responsabilité pour insuffisance d'actif et augmentation de capital », note sous Cass. com., 9 sept. 2020, n° 17-27208 : *LEDEN* oct. 2020, p. 5.
- 129) « L'application exclusive du droit des entreprises en difficulté aux professionnels libéraux », note sous Cass. com., 17 juin 2020, n° 19-10464 : *LEDEN* sept. 2020, p. 2.

- 130) « La créance garantie doit-elle être déclarée à la procédure collective de la “caution réelle” », note sous Cass. com., 17 juin 2020, n° 19-13153: *LEDEN* sept. 2020, p. 5.
- 131) « Sanction de l'omission de déclaration de cessation des paiements et de l'insuffisance d'apport », note sous Cass. com., 17 juin 2020, n° 19-10341: *LEDEN* sept. 2020, p. 5.
- 132) « Extension de procédure et déclaration de créance », note sous Cass. com., 25 mars 2020, n° 18-20078 : *LEDEN* juill. 2020, p. 2.
- 133) « L'appel en garantie, instance en cours reprise après déclaration de la créance », note sous Cass. civ. 3<sup>e</sup>, 27 févr. 2020, n° 19-10887 : *LEDEN* juill. 2020, p. 3.
- 134) « Constitution de partie civile et action en responsabilité civile du liquidateur contre le président d'une association », note sous Cass. crim., 1<sup>er</sup> avr. 2020, n° 19-80375 : *LEDEN* juin 2020, p. 6.
- 135) « Confusion de patrimoine et rémunération du dirigeant », note sous Cass. com., 11 mars 2020, n° 18-24052 : *LEDEN* mai 2020, p. 2.
- 136) « Responsabilité du liquidateur ayant indûment résilié un bail », note sous Cass. com., 11 mars 2020, n° 18-25355 : *LEDEN* mai 2020, p. 5.
- 137) « Régularité de l'admission d'une créance par le juge-commissaire face à une contestation non sérieuse », note sous Cass. com., 26 févr. 2020, n° 18-21907: *LEDEN* avr. 2020, p. 4.
- 138) « Responsabilité pour insuffisance d'actif d'un dirigeant s'étant abstenu de payer les loyers de la société », note sous Cass. com., 26 févr. 2020, n° 18-19704 : *LEDEN* avr. 2020, p. 6.
- 139) « Réaffirmation des conséquences de la décision de rejet de la créance sur la caution », note sous Cass. com., 22 janv. 2020, n° 18-19526 : *LEDEN* mars 2020, p. 3.
- 140) « Caractérisation de la fraude dans les concours consentis par les créanciers », note sous Cass. com., 8 janv. 2020, n° 18-21452 : *LEDEN* mars 2020, p. 7.
- 141) « Référé-provision : le juge-commissaire exclusivement compétent pour se prononcer sur la créance », note sous Cass. com., 11 déc. 2019, n° 18-19425 : *LEDEN* févr. 2020, p. 3.
- 142) « La liquidation judiciaire n'exclut pas la perte de chance de recouvrer une créance », note sous Cass. com., 11 déc. 2019, n° 18-19366 : *LEDEN* févr. 2020, p. 4.
- 143) « Exigences formelles de la lettre de consultation notifiée aux créanciers », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-20408 : *LEDEN* janv. 2020, p. 3.
- 144) « Détermination du caractère volontaire de l'omission d'une créance par le débiteur », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-18438 : *LEDEN* janv. 2020, p. 4.
- 145) « Pas de rétractation de l'offre après l'autorisation judiciaire de la cession de gré à gré », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-15871 : *LEDEN* janv. 2020, p. 5.
- 146) « Contrat d'assurance inclus de plein droit dans la cession judiciaire du fonds de commerce », note sous Cass. civ. 2<sup>e</sup>, 24 oct. 2019, n° 18-15994 : *LEDEN* déc. 2019, p. 3.
- 147) « Le sort des contrats interdépendants à l'ouverture de la liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 9 oct. 2019, n° 18-15597 : *LEDEN* déc. 2019, p. 4.
- 148) « Efficacité de la clause résolutoire du bail d'habitation », note sous Cass. com., 25 sept. 2019, n° 18-15162 : *LEDEN* déc. 2019, p. 4.
- 149) « Poursuite des créanciers contre les associés d'une société civile en liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 2 oct. 2019, n° 18-11854 : *LEDEN* nov. 2019, p. 4.
- 150) « Déchéance des mesures de traitement de surendettement en cas de souscription d'un crédit-bail », note sous Cass. civ. 2<sup>e</sup>, 26 sept. 2019, n° 18-20101 : *LEDEN* nov. 2019, p. 4.

- 151) « Perte du recours de la caution : ne pas confondre existence et exigibilité de la dette », note sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 26 sept. 2019, n° 18-17398 : *LEDEN* nov. 2019, p. 2.
- 152) « Opposabilité aux tiers de la résiliation prononcée ou constatée par le juge-commissaire », note sous Cass. com., 11 sept. 2019, n° 18-11401 : *LEDEN* oct. 2019, p. 3.
- 153) « Clause résolutoire d'un bail commercial non acquise au jugement d'ouverture », note sous Cass. civ. 3<sup>e</sup>, 4 juill. 2019, n° 18-16453 : *LEDEN* oct. 2019, p. 3.
- 154) « Auteur de l'action en responsabilité dirigée contre le liquidateur », note sous Cass. com., 9 juill. 2019, n° 17-28792 : *LEDEN* oct. 2019, p. 6.
- 155) « Référé provision : instance non interrompue, mais demande irrecevable », note sous Cass. com., 26 juin 2019, n° 18-16777 : *LEDEN* sept. 2019, p. 2.
- 156) « Conséquences de la résiliation de contrats de crédit-bail par le liquidateur », note sous Cass. com., 26 juin 2019, n° 18-16248 : *LEDEN* sept. 2019, p. 3.
- 157) « La créance de conservation d'un bien indivis ne se déclare pas » note sous Cass. com., 26 juin 2019, n° 17-26154 : *LEDEN* sept. 2019, p. 4.
- 158) « Application de l'interdiction des poursuites à l'appel en garantie », obs. sous Cass. com., 29 mai 2019, n° 16-26989 : *LEDEN* juill. 2019, p. 4.
- 159) « Détermination du moment de la compensation reconnue par un jugement revêtu de l'exécution provisoire », obs. sous Cass. com., 15 mai 2019, n° 18-11251 : *LEDEN* juill. 2019, p. 4.
- 160) « Avertissement personnel du créancier titulaire de sûreté publiée et vérification des inscriptions par le liquidateur », obs. sous Cass. com., 17 avr. 2019, n° 17-27058 : *LEDEN* juin 2019, p. 4.
- 161) « Défaut d'exigence de nouvelle justification pour l'actualisation du montant d'une créance déclarée », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-27607 : *LEDEN* mai 2019, p. 3.
- 162) « Action en responsabilité contre le liquidateur pour défaut d'exécution d'une ordonnance autorisant une cession d'immeuble », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-20545 : *LEDEN* mai 2019, p. 6.
- 163) « Déclaration d'une créance par un avocat au nom et pour le compte du liquidateur d'une société », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-22366 : *LEDEN* avr. 2019, p. 6.
- 164) « Nécessité de déclarer la créance pour le jeu de la compensation de dettes connexes après le jugement d'ouverture », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-28589 : *LEDEN* avr. 2019, p. 5.
- 165) « Précisions sur la demande de communication de renseignements auprès du commissaire aux comptes », obs. sous CA Paris, pôle 5, ch. 8, 22 janv. 2019, n° 18/19891 : *LEDEN* mars 2019, p. 2.
- 166) « La compétence du liquidateur pour la demande d'une renonciation à une clause d'inaliénabilité », obs. sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 19 déc. 2018, n° 17-17551 : *LEDEN* févr. 2019, p. 5.
- 167) « Exclusion de la faute du notaire dans la vérification de l'absence de procédure collective », obs. sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 28 nov. 2018, n° 17-31144 : *LEDEN* févr. 2019, p. 6.
- 168) « Absence d'incidence du redressement judiciaire de la société sur l'obligation des associés au paiement des cotisations sociales », obs. sous Cass. com., 21 nov. 2018, n° 17-18306 : *LEDEN* janv. 2019, p. 4.
- 169) « La vente de machine à sous assortie d'une clause de réserve de propriété est ferme et définitive », obs. sous Cass. com., 17 oct. 2018, n° 17-14986 : *LEDEN* déc. 2018, p. 4.



170) « Mise au point sur les effets de l'admission de créance sur la prescription de l'action contre la caution », obs. sous Cass. com., 3 oct. 2018, n° 16-26985 : *LEDEN* nov. 2018, p. 3

*À la Gazette du Palais*

171) « Conditions du relevé de forclusion du créancier oublié par le débiteur dans la liste des créances », note sous Cass. com., 16 juin 2021, n° 19-17.186 : *Gaz. Pal.* 26 oct. 2021, n° 37, p. 75.

172) « Intérêt personnel d'un créancier à former une réclamation contre l'état des créances », note sous Cass. com., 2 juin 2021, n° 19-24154 : *Gaz. Pal.* 26 oct. 2021, n° 37, p. 73.

173) « Application de l'arrêt des procédures civiles d'exécution aux créances salariales », note sous Cass. com., 30 juin 2021, n° 20-15.690 : *Gaz. Pal.* 26 oct. 2021, n° 37, p. 72.

174) « Créance déclarée, mais oubliée : quel recours pour le créancier ? », note sous Cass. com., 5 mai 2021, n° 19-19.127 : *Gaz. Pal.* 13 juill. 2021, n° 26, p. 66.

175) « Exclusion de la qualification d'instance en cours du référé-expertise », note sous Cass. com., 8 avr. 2021, n° 19-25.507 : *Gaz. Pal.* 13 juill. 2021, n° 26, p. 65.

176) « Une décision de justice rendue après une interruption d'instance non reprise régulièrement est réputée non avenue », note sous Cass. com., 3 févr. 2021, n° 19-19010 : *Gaz. Pal.* 2021, 13 avr. 2021, n° 14, p. 69.

*À la Semaine juridique (édition générale)*

177) « Incidence de la liquidation judiciaire du débiteur principal sur le cours de la prescription de la créance de la caution contre la sous-caution », note sous Cass. com., 9 oct. 2024, n° 22-18.093 : *JCP G* 2024, act. 1308.

178) « Exclusion confirmée du droit de préemption du preneur à bail commercial en cas de cession de gré à gré », note sous Cass. 3e civ., 15 févr. 2023, n° 21-16.475 : *JCP G* 2023, act. 274.

*À la Semaine juridique (édition entreprise)*

179) « Les effets limités de la non-reprise des poursuites à l'égard des créanciers ayant un droit sur un bien hors procédure : une illustration du dédoublement du droit de créance en cas d'atteinte à l'unité du patrimoine », note sous Cass. com., 13 déc. 2023, n° 22-19.749 et Cass. com., 13 déc. 2023, n° 22-16.752 : *JCP E* 2024, 1049.

**- Notes sous arrêts en droit du patrimoine :**

180) « Mise à disposition à titre gratuit d'un immeuble aux associés non prévue dans l'objet social », note sous Cass. 3e civ., 2 mai 2024, n° 22-24.503 : *JCP E* 2024, chron. 1294, n° 2.

181) « Pouvoirs du président du directoire en matière de garanties autorisées par le conseil de surveillance », note sous Cass. com., 10 mai 2024, n° 22-20.439 : *JCP E* 2024, chron. 1294, n° 3.

182) « Rôles respectifs du juge et de l'expert dans l'évaluation des titres sociaux », note sous Cass. com., 17 janv. 2024, n° 22-15.897 : *JCP E* 2024, chron. 1294, n° 7.

183) « Droit de repentir pour l'héritier de parts sociales ayant demandé l'agrément », note sous (Cass. com., 24 janv. 2024, n° 21-25.416 : *JCP E* 2024, chron. 1294, n° 8.

184) « Dons manuels fictifs », note sous CADF, avis, séance n° 2/2023, 6 oct. 2023, aff. n° 2023-01 et aff. n° 2023-02 : *Dr. fisc.* 2023, étude 195.

185) « Caractère fictif de la donation de la nue-propriété d'une somme d'argent avec réserve de quasi-usufruit », note sous CADF, avis, séance n° 1/2023, 11 mai 2023, aff. n° 2022-15 : *Dr. fisc.* 2023, étude 282.

186) « Pas de déclaration à la succession des créances payées en vertu d'un jugement exécutoire », note sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 12 oct. 2022 n° 20-21.016 : *Solution Notaire Hebdo* nov. 2022.

187) « L'intérêt social, condition de la désignation d'un mandataire ad hoc aux fins de convocation d'une assemblée générale », note sous Cass. com., 15 déc. 2021, n° 20-12.307 : *JCP G* 2022, act. 212

188) « L'exclusion des immeubles par destination dans l'appréciation de la notion de société à prépondérance immobilière », note sous Cass. com., 2 déc. 2020, n° 18-25.559 : *Dr. fisc.* 2021, n° 5, comm. 133 et *JCP E* 2021, 1103.

189) « La Cour de cassation au secours des clauses relatives à la contribution aux charges du mariage », note sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 13 mai 2020, n° 19-11.444 : *Actu-Juridique.fr* (éd. Lextenso, librement accessible en ligne), juin 2021.

190) « Sort des dividendes distribués entre le décès de l'associé et la délivrance du legs de ses parts sociales », note sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 2 sept. 2020, n° 19-14.604 : *Actu-Juridique.fr* (éd. Lextenso, librement accessible en ligne), juin 2021.

191) « Portée de l'inopposabilité au liquidateur d'une renonciation frauduleuse à une succession », note sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 22 janv. 2020, n° 19-12.492 : *Actu-Juridique.fr* (éd. Lextenso, librement accessible en ligne), juin 2021.

192) « La caducité du contrat : quelle application dans le temps ? », note sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 19 sept. 2018, n° 17-24347 : *RLDC* janv. 2019, n° 166, p. 11.

#### **- Notes sous arrêts de jurisprudence européenne :**

193) « La licéité des clauses d'*electio juris* prévues dans les contrats de fiducie au regard du droit de l'Union européenne », note sous CJUE, 3 oct. 2019, *VKI c. TVP*, Aff. C-272/18 : *Journal d'actualité des droits européens*, n° 21, 2019, en ligne.

194) « Contrôle d'une loi obligeant des associés aux dettes de sociétés radiées d'office », note sous Cour EDH, grande chambre, 11 déc. 2018, *Lekić c. Slovénie*, requête n° 36480/07 : *Journal d'actualité des droits européens*, n° 16, 2019, en ligne.

#### **Notes de jurisprudence locale :**

##### *En droit des entreprises en difficulté :*

195) « Relevé de forclusion du créancier oublié par le débiteur dans la liste des créances », note sous T. com. Bordeaux, ord. 10 févr. 2022, n° 2021J00315 : *RPC* mars-avr. 2024, chron. 1, n° 3, p. 15.

196) « Défaut de nécessité de réitération d'une déclaration de créance après le relevé de forclusion », note sous T. com. Bordeaux, ord. 12 mai 2022, n° 2020J00119 : *RPC* mars-avr. 2024, chron. 1, n° 4, p. 15.

197) « Sort de la clause pénale visant la résiliation anticipée du contrat », note sous T. com. Bordeaux, ord. 18 nov. 2021, n° 2020J00566. – T. com. Bordeaux, ord. 14 avr. 2022, n° 2021J00035 : *RPC* mars-avr. 2024, chron. 1, n° 5, p. 16.

198) « La soumission de la caution à la déclaration de créance avant paiement », note sous T. com. Bordeaux, ord. juge-commissaire 11 mars 2021, n° 2018J00958 / 2020M04799 : *RPC* janv.-févr. 2023, chron. 1, n° 6, p. 24.

- 199) « Pas de déclaration des majorations d'intérêts et des indemnités de résiliation non générées », note sous T.J. Bordeaux, ord. juge-commissaire 5 févr. 2021, n° RG 19/07950 : *RPC* janv.-févr. 2023, chron. 1, n° 7, p. 24.
- 200) « Défaut d'exigence de la mention « EIRL » dans la déclaration du créancier d'un entrepreneur individuel à responsabilité limitée », note sous T. com. Bordeaux, ord. juge-commissaire 8 avr. 2021, n° 2019J00331 / 2020M05048 : *RPC* janv.-févr. 2023, chron. 1, n° 8, p. 25.
- 201) « La minoration d'une clause pénale manifestement excessive n'excède pas les pouvoirs juridictionnels du juge-commissaire », note sous CA Bordeaux, 10 févr. 2021, n° RG 20/03733 : *RPC* janv.-févr. 2023, chron. 1, n° 9, p. 30.
- 202) « Effectivité de la déclaration de créance par le débiteur pour le compte du créancier », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 20 mai 2016, n° 15/04284 ; T. com. Bordeaux, ord., 21 sept. 2016, n° 2015J00284/2016M06205 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 5.
- 203) « Identification du créancier dans la déclaration du débiteur », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 13 mai 2016, n° 14/12193 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 6.
- 204) « Relevé de forclusion admis : défaillance du créancier due au débiteur », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 20 mai 2016, n° 15/03266 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 7.
- 205) « Relevés de forclusion rejetés : défaillances des créanciers dus à leur propre fait », obs. sous T. com. Bordeaux, ord., 9 nov. 2015, n° 2014L04423 ; T. com. Bordeaux, ord., 16 mars 2016, n° 2015J00009 ; T. com. Bordeaux, ord., 9 janv. 2017, n° 2016L01610 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 8.
- 206) « Rectification à la hausse d'une créance déclarée au-delà du délai légal de déclaration », obs. sous CA Bordeaux, 4° ch., 11 janv. 2017, n° 16/02565 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 9.
- 207) « Rectification d'une déclaration après l'ouverture d'une liquidation judiciaire sur résolution du plan de redressement », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 3 février 2017, n° 08/02288 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 10.
- 208) « Sort de l'instance sur l'admission des créances en cas d'ouverture d'une liquidation judiciaire après résolution du plan de redressement », obs. sous CA Bordeaux, 2° ch., 22 nov. 2016, n° 16/01900 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 12.
- 209) « Admission d'une créance suite à un sursis à statuer non suivi d'effets », obs. sous CA Bordeaux, 2° ch., 12 oct. 2016, n° 15/06399 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 13.
- 210) « Déclaration de créance par le débiteur pour le compte du créancier », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 16 oct. 2015, n° 14/06636 ; n° 14/12193 (n° minute 15/00447) ; n° 14/12193 (n° minute 15/00446) ; n° 14/12193 (n° minute 15/00445) ; n° 14/12144 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 8.
- 211) « Déclaration de créance par le débiteur et admission de la créance », obs. sous T. com. Bordeaux, ord., 17 février 2016, n° 2014J01102/2015M10583 ; n° 2014J01102/ 2015M10587 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 9.
- 212) « Délégation de pouvoir postérieure à la déclaration de créance », obs. sous T. com. Bordeaux, ord., 16 avril 2014, n° 2012J00813 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 10.
- 213) « Relevé de forclusion d'un créancier ignorant l'existence de sa créance », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 5 février 2016, n° 14/06636 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 11.
- 214) « EIRL en difficulté et créance de RSI », obs. sous TC Bordeaux, ord., 15 juillet 2015, 2014M08735 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 12.

*En droit des obligations et du surendettement :*

- 215) « Indemnisation d'un photographe pour destruction de ses clichés », obs. sous CA Bordeaux, 12 nov. 2019 : *CJAMP* 2020-1.
- 216) « Qualification d'une convention d'assistance bénévole », obs. sous CA Bordeaux, 14 nov. 2019 : *CJAMP* 2020-1.
- 217) « Responsabilité de l'auteur et des commentateurs d'une publication injurieuse sur Facebook », obs. sous CA Agen, 4 sept. 2019 : *CJAMP* 2019-2.
- 218) « Nécessité d'une faute contre le jeu dans le cadre d'une pratique sportive », obs. sous CA Bordeaux, 17 oct. 2019 : *CJAMP* 2019-2.
- 219) « Établissement de la faute dans le cadre de la responsabilité du fait de la communication d'un incendie », obs. sous CA Bordeaux, 24 juin 2019 : *CJAMP* 2019-2.
- 220) « Responsabilité du bailleur dans la chute du locataire sur une terrasse glissante », obs. sous CA Bordeaux, 26 nov. 2018 : *CJAMP* 2019-1.
- 221) « Défaut de responsabilité du commettant du fait de l'agression commise par son préposé », obs. sous CA Agen, 10 avr. 2019 : *CJAMP* 2019-1.
- 222) « Exonération de la responsabilité du fait de l'effondrement d'une parcelle et exclusion des troubles du voisinage », obs. sous CA Agen, 6 févr. 2019 : *CJAMP* 2019-1.
- 223) « Responsabilité partagée pour un accident intervenu lors de la visite d'un gouffre », obs. sous CA Agen, 22 mai 2019 : *CJAMP* 2019-1.
- 224) « Application de la règle "nul ne peut se constituer une preuve à soi-même" à une société produisant une facture », obs. sous CA Agen, 16 mai 2018 : *CJAMP* 2018-3, p. 501.
- 225) « Indemnisation totale d'une victime percutée par un tramway sur le fondement de la loi de 1985 », obs. sous CA Bordeaux, 6 avril 2018 : *CJAMP* 2018-3, p. 505.
- 226) « Responsabilité pour abus du droit d'agir en justice d'une personne ayant la profession d'avocat », obs. sous CA Bordeaux 22 mai 2018 : *CJAMP* 2018-3, p. 533.
- 227) « Mauvaise foi du débiteur surendetté licencié pour faute grave », obs. sous CA Bordeaux, 25 janvier 2018 : *CJAMP* 2018-2.
- 228) « Cession d'un usufruit en vue de faciliter l'apurement du passif du débiteur surendetté », obs. sous CA Bordeaux, 9 novembre 2017 : *CJAMP* 2018-2.
- 229) « Annulation de paiements par chèque intervenus postérieurement à l'ouverture de la procédure », obs. sous CA Bordeaux, 9 novembre 2017 : *CJAMP* 2018-2.
- 230) « Existence de droits indivis sur un actif immobilier justifiant l'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel avec liquidation », obs. sous CA Bordeaux, 15 juin 2017 : *CJAMP* 2018-2.
- 231) « Application de la loi de 1985 à un accident provoqué par un tramway sur un passage protégé », obs. sous CA Bordeaux, 6 déc. 2017 : *CJAMP* 2018-1, p. 52.
- 232) « Soins de chats errants et gestion d'affaires : des biens et des liens en question », note sous CA Agen, 13 avril 2016, n° JurisData : 2016009955 : *CJAMP* 2016-2, p. 339.

## ◇ COLLOQUES

### • *Direction scientifique*

1) Direction scientifique du colloque (avec Mariyam LAKHAL, MCF à l'Université de Limoges) « Les éclairages réciproques du droit et des sciences de gestion sur les concepts de la défaillance entrepreneuriale », organisé par le Centre de Recherche sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine (CREOP) de

l'Université de Limoges (colloque international, constituant la 6<sup>e</sup> édition du colloque interdisciplinaire sur la défaillance d'entreprise), le 19 novembre 2021.

2) Direction scientifique du colloque « Résilience – Rebond des TME et PME en difficulté : faut-il sauver l'entreprise à tout prix ? », organisé par le Centre de Recherche sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine (CREOP) de l'Université de Limoges, le 19 novembre 2021.

### • Communications

1) Communication intitulée « *L'adaptation des procédures de traitement des difficultés aux particularismes du syndicat des copropriétaires* », prononcée dans le cadre du colloque « Les personnes morales confrontées aux procédures collectives », organisé par l'Association des juristes de la défaillance économique et le Centre de droit des affaires (**Université Toulouse 1 Capitole**), le 11 octobre 2024.

2) Communication intitulée « *Le contentieux des prêts en francs suisses : l'étendue de la protection des consommateurs* », prononcée dans le cadre du colloque « Le contentieux des prêts en francs suisses - Analyse de la protection reconnue aux consommateurs sur le plan civil », par le Centre de droit civil des affaires et du contentieux économique (**Université Paris Nanterre**), le 21 juin 2024

3) Communication intitulée « *La compensation en droit des entreprises en difficulté* », prononcée dans le cadre du colloque « Régime général des obligations et droit des entreprises en difficulté », par le Centre d'études et de recherches en droit des procédures (**Université Nice Côte d'Azur**), le 18 avril 2024.

4) Communication intitulée « *Le statut de l'usufruitier de parts sociales après l'exclusion de sa qualité d'associé* », prononcée dans le cadre du colloque « La société civile immobilière : enjeux patrimoniaux et personnels », par l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (**Université de Bordeaux**), le 10 novembre 2023.

5) Communication intitulée « *D'une clôture à l'autre : de l'arrêt du plan à l'achèvement de son exécution* », prononcée dans le cadre du colloque « Les plans de sauvegarde et de redressement », organisé par l'Association des juristes de la défaillance économique et le Centre de droit des affaires (**Université Toulouse 1 Capitole**), le 13 octobre 2023.

6) Communication intitulée « *Le mandat, instrument juridique approprié à l'entretien de l'animal d'autrui ?* », prononcée dans le cadre de la demi-journée d'étude du DU Droit animalier de l'université de Limoges, organisé par Madame Séverine Nadaud et Monsieur Matthias Martin (**Université de Limoges**), le 17 juin 2023.

7) Communication intitulée « *Le traitement des difficultés du professionnel surendetté : quelle harmonie entre le patrimoine personnel et le patrimoine professionnel ?* », prononcée dans le cadre du webinar « Le professionnel surendetté », organisé par l'Association des juristes de la défaillance économique (**Université Toulouse 1 Capitole**) et l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (**Université de Bordeaux**), le 15 mai 2023.

8) Communication intitulée « *À la recherche de la notion de patrimoine numérique* », prononcée dans le cadre du Colloque « Patrimoine numérique et droit patrimonial de la famille », organisé par le CREOP (**Université de Limoges**), tenu le 31 mars 2023.

9) Communication intitulée « *L'après-procédure collective pour les garants du débiteur* », prononcée dans le cadre du webinar « L'après-procédure collective », organisé par l'Association des juristes de la défaillance économique (**Université Toulouse 1 Capitole**) et l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (**Université de Bordeaux**), le 10 mai 2022.

10) Communication intitulée « *Les intérêts contradictoires des créanciers dans les procédures collectives* », prononcée dans le cadre du Colloque « Les intérêts contradictoires dans les procédures collectives », organisé par le Laboratoire DANTE (**Université Paris Nanterre**), le 15 février 2022.

11) Communication intitulée « *Introduction : regards d'un juriste sur les notions de résilience e de rebond des TPE et PME* », prononcée dans le cadre du Colloque « Résilience – Rebond des TME et PME en difficulté : faut-il sauver l'entreprise à tout prix ? », organisé par le Centre de Recherche sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine (CREOP) de l'Université de Limoges, le 19 novembre 2021.

12) Communication intitulée « *L'altération des principes directeurs du contrat par l'impératif de pérennité de l'entreprise* », prononcée dans le cadre du Colloque « La pérennité de l'entreprise », organisé par l'Institut de recherche juridique interdisciplinaire François Rabelais (**Université de Tours**), le 3 avril 2021.

13) Communication intitulée « *Les groupes de sociétés et la cessation des paiements* », prononcée à **l'Université de Bordeaux** le 17 janvier 2018 dans le cadre du colloque « La cessation des paiements et la période suspecte », organisé par la **section Bordeaux-Pau de la Compagnie Nationale des Experts-Comptables de Justice**.

14) Communication intitulée « *L'appréciation de la faute et des manquements en droit de la responsabilité extracontractuelle* », prononcée dans le cadre des colloques organisés à **Pau** le 5 avril 2017, **Bordeaux**, le 18 mai 2017, et **Toulouse** le 23 juin 2017 par l'Institut d'Études Judiciaires de l'Université de Bordeaux, l'Institut de Droit Privé de l'Université de Toulouse I Capitole et le Centre de Recherche et d'Analyse Juridiques de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, sur le thème de « L'appréciation de la faute et des manquements contractuels ».

## - RESPONSABILITÉS COLLECTIVES -

### ◇ RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES :

#### • Responsabilités actuelles

##### - *Au niveau national*

**Depuis nov. 2023** : Membre élu du Conseil national des universités, section 01 (suppléant).

##### - *Au niveau de l'université de Limoges*

**Depuis janv. 2022** : Référent déontologie de l'Université.

##### - *Au niveau de la Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges*

**Depuis juill. 2023** : Président de la Section 01 (Droit privé et sciences criminelles).

**Depuis avr. 2022** : Membre du Conseil de gestion de la Faculté

#### • Responsabilités antérieures

**2015-2017** : Membre de la commission consultative des doctorants contractuels de l'Université de Bordeaux.

**2009-2014** : Membre du Conseil de la faculté de droit et de science politique (UFR) – Université Montesquieu-Bordeaux IV (élu en 2009, réélu en 2011).

**2010-2012** : Membre du C.E.V.U. de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV.

### ◇ MISSIONS D'EXPERTISE :

**Nov. 2024** : Membre d'un comité d'évaluation HCERES (évaluation du LDP, Université Paris Est Créteil)

**Août 2024** : Évaluation de trois thèses pour le Prix de thèse de l'ENM

**Mai 2024** : Président de deux comités de sélection pour le recrutement de maîtres de conférences des universités (Université de Limoges)

**Septembre 2023** : Rapporteur pour l'avancement de grade de professeurs des universités (Université Caen Normandie)

**Août 2023** : Évaluation d'une thèse pour le Prix de thèse de l'ENM

**Mai 2023** : Membre de deux comités de sélection pour le recrutement de maîtres de conférences des universités (Université de Bordeaux et Université de Tours)

**Mai 2023** : Membre de la commission de recrutement des A.T.E.R. de la FDSE de Limoges

**Févr. 2023** : Rapporteur pour l'avancement de grade de maîtres de conférences (Université de Limoges, FDSE)

**Janv. 2023** : Membre d'un comité d'évaluation HCERES (évaluation du CERDP, Université de Nice)

**Décembre 2022** : Rapporteur pour l'avancement de grade de professeurs des universités (Université Caen Normandie)

**Juin 2022** : Rapporteur pour la voie d'accès temporaire au corps des professeurs des universités, procédure dite de « repyramidage » (Université de Limoges)

**Mai 2022** : Membre d'un comité de sélection pour le recrutement d'un professeur des universités (Université de Poitiers)

**Mai 2022** : Membre d'un comité de sélection pour le recrutement d'un maître de conférences des universités (Université de Dijon)

**Mai 2022** : Membre de la commission de recrutement des A.T.E.R. de la FDSE de Limoges